

Eté 2009 : Quelle rentrée en perspective ?



Emmanuel Chartier-Kastler (AIHP 1984)
Président de l'AAIHP

A l'aube des vacances universitaires, après une année riche en débats et de changements majeurs à venir dans l'organisation du monde de la Santé, la lettre ouverte que l'AAIHP avait adressée à madame le Ministre de la Santé (cf. *Internat de Paris* n° 55) est restée lettre morte. Alors qu'en votre nom je m'interrogeais quant à l'attractivité intellectuelle et statutaire de nos carrières de médecins spécialistes pour les 15 ans à venir ainsi que sur les solutions que le gouvernement était prêt à discuter pour y remédier, nous n'avons eu aucun retour. Le cabinet de madame le Ministre de la Santé ne nous a répondu ni oralement ni par courrier malgré nos relances.

Les 12 000 AIHP en exercice sont-ils à ce point négligeables pour ne pas mériter le temps consacré à une réflexion et à une réponse en bonne et due forme ?

L'attractivité de la carrière de soins est-elle de si faible intérêt face aux déficits de l'assurance maladie pour que nous n'ayons pu exprimer clairement nos propositions ?

Quand une partie de la profession médicale a fait de sa formation médicale initiale un objectif majeur de qualité des soins et de dévouement professionnel, quel message est-on en droit de délivrer aux plus jeunes générations, qui puissent les rassurer sur le bien fondé de leur exercice médical quotidien auprès de nos concitoyens ?

Les AIHP insistent : sans refaire l'histoire, il faut redorer l'image du médecin soignant consacré à ses patients. Cela passera autant par l'expression claire du Ministère d'un message de confiance au corps médical que par des mesures renforcées de soutien à une activité justement valorisée. Les AIHP évoquaient dans leur courrier les négociations conventionnelles qui viennent de démarrer : il est indispensable d'y voir une volonté du gouvernement de tout faire pour montrer sa confiance dans les efforts d'un corps médical débordé, stressé et inégalement rémunéré.

Certes le débat est aujourd'hui rendu bien trouble entre les confusions de titres, formations et cursus qui tendent à ne plus laisser la place qu'à une formation unique des médecins par l'examen classant national. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les Chef de clinique assistant et les anciens Chef de clinique assistant sont la pierre angulaire de la médecine hautement spécialisée seule capable de fournir en deuxième ligne après le médecin traitant les soins les plus qualifiés et spécialisés. Les profils de carrière de ces professionnels intéressent-ils si peu pour que nous ne puissions obtenir de la part de notre ministère de tutelle un débat ?

Sans eux ne nous y trompons pas le système de soins d'excellence à la française, notamment hospitalier, n'existerait pas.

Nous ne parlons même pas des spécialités à actes qui désespèrent de voir un jour leur spécificité reconnue et valorisée dignement. Pourrons nous un jour ouvrir la discussion de la fin de la course à la consultation par une juste rémunération faisant stopper ce scandale des journées surchargées de consultations rapides en médecine générale ou en spécialité ?

Le vote récent de la loi HPST impose de participer aux discussions concernant ses décrets d'application. La juste reconnaissance des droits des patients impose aussi celle des droits des soignants à exercer un métier à haute valeur ajoutée dans la sérénité.

Chers collègues, votre appartenance à votre syndicat de spécialité, ne suffira pas à défendre seul votre exercice professionnel. L'esprit de l'Internat de Paris, multidisciplinaire, indépendant et largement représenté par les uns ou les autres dans tous les lieux d'action qui comptent du monde de la Santé français doit autant prévaloir et agir pour renforcer nos liens et une certaine idée de l'exercice médical. Soutenez votre association et participez aux débats actuels en nous écrivant (www.aaihp.fr).

L'AAIHP restera vigilante.